

PANDÉMIE DE COVID-19 : PLACEMENT DES LITS DANS LES LOGEMENTS COLLECTIFS DANS LES LIEUX D'AFFECTATION DE L'ONU

24 avril 2020

Contexte

La distanciation physique implique que les personnes qui se trouvent souvent dans des lieux où ils/elles sont habituellement en contact avec les autres doivent garder une plus grande distance entre eux. **Les présentes lignes directrices indiquent comment placer des lits aux côtés ouverts dans les logements collectifs** en vue de réduire la propagation de la COVID-19 et de garantir la sécurité de toutes les personnes se trouvant dans ce contexte (les contingents, par exemple). Trois possibilités sont décrites ci-dessous, **la PREMIERE option étant la meilleure.**

Recommandations concernant le placement des lits dans les logements collectifs

PREMIERE option : option préférée

Pour les lits uniques placés côte à côte :

- Les lits doivent être au moins 2 mètres les uns des autres ET les individus sont couchés dans une orientation de tête-bêche

Pour les lits uniques mis bout à bout (en enfilade) :

- Les pieds des lits sont séparés d'une distance d'au moins 2 mètres ET les individus sont couchés pieds contre pieds

DEUXIEME option : si l'on utilise des lits superposés en l'absence de lits uniques

Pour les lits superposés mis côte à côte ou bout à bout :

- Les lits sont séparés d'au moins 2 mètres
- Les patients sont couchés tête-bêche **sur chaque lit et** par rapport aux personnes occupant les lits **superposés adjacents** de manière à réduire le plus possible le risque de transmission

TROISIEME option : d'importantes contraintes opérationnelles empêchent la séparation d'au moins 2 mètres entre les lits :

Pour les lits uniques :

- Séparer les lits d'au moins 1 mètre

- Considérer un obstacle entre les lits (par exemple, tirer un fil entre les deux murs et suspendre des draps ou une couverture, utiliser des commodes ou des boîtes en carton en guise de séparation)
- Veiller à ce que les patients soient couchés tête-bêche

Pour les lits superposés :

- Séparer les lits d'au moins 1 mètre
- Considérer un obstacle entre les lits (par exemple, tirer un fil entre les deux murs et suspendre des draps ou une couverture, utiliser des commodes ou des boîtes en carton en guise de séparation)
- Veiller à ce que les patients soient couchés tête-bêche **sur chaque lit superposé et** par rapport aux personnes occupant les lits superposés adjacents.

Pour les chambres à plus de 10 lits :

- Placer des obstacles entre les lits pour les séparer le plus possible

Personnes présentant des symptômes & orientations supplémentaires

Veillez noter que toute personne affichant des symptômes de la COVID-19 (fièvre, toux, essoufflement, etc.) doit immédiatement porter un masque médical, être placée en isolement et empêchée d'être en contact avec d'autres personnes sans symptômes.

Veillez trouver des orientations détaillées sur la mise en quarantaine systématique des contingents et du personnel en tenue non infectés à l'adresse suivante : https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/coronavirus_pre_and_postdeploymentquarantine.pdf

Pour toute information complémentaire, veuillez écrire à l'adresse suivante : dos-dhmosh-public-health@un.org